



Adaptabilité et main-d'œuvre : les organismes au cœur du changement

Mémoire présenté par la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO) dans le cadre des consultations publiques prébudgétaires 2026-2027

Février 2026

Coalition des organismes communautaires pour
le développement de la main-d'œuvre (COCDMO)
304-5000, rue d'Iberville, Montréal, Québec H2H 2S6
direction@cocdmo.qc.ca | www.cocdmo.qc.ca

Résumé exécutif

Dans un contexte de transformations économiques rapides, le Québec fait face à un défi d'efficacité globale du système de développement de la main-d'œuvre. Les investissements publics ne produisent pleinement leurs effets que lorsqu'ils atteignent les personnes, sécurisent les parcours et mobilisent durablement le capital humain.

La Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO), représentant 11 réseaux nationaux qui ensemble regroupent plus de 900 organismes à travers le Québec, propose des recommandations pleinement alignées avec les orientations de ses membres. Elle souligne que les organismes communautaires en employabilité constituent une infrastructure publique de proximité essentielle à la performance du marché du travail.

Ce mémoire met en lumière quatre leviers structurants :

1. Consolider les organismes communautaires en employabilité par un financement à la mission stable et indexé, afin d'optimiser le rendement des investissements publics.
2. Investir dans la qualification et la requalification comme leviers de compétitivité, de productivité et de stabilité sociale.
3. Renforcer la vitalité des communautés et la sécurité économique pour soutenir une participation durable au marché du travail.
4. Réduire le non-recours en améliorant l'accessibilité et la cohérence des services publics d'emploi, ce qui augmente l'efficacité de l'action publique.

Enfin, la COCDMO recommande la mise en place d'une gouvernance intégrée et concertée de la main-d'œuvre, arrimant formation, insertion, intégration et maintien en emploi, en s'appuyant sur les réseaux communautaires existants et les meilleures pratiques.

Table des matières

Résumé exécutif	2
Présentation de la COCDMO	4
Un allié national pour une participation sociale inclusive	4
Des actions porteuses autour de 4 grands axes	4
Sommaire des recommandations	5
Mise en contexte : point de rupture sans précédents	6
Plus que jamais, la Coalition répond présente !	6
L'expression d'une force collective	6
Perspective de continuité et meilleur arrimage interministériel	6
Performance économique, cohésion sociale et efficacité de l'action publique	7
Tensions persistantes sur le marché du travail	7
Complexification des transitions entre les études et les emplois	7
Des assises sociales importantes et incontournables	8
Recommandations détaillées par axe	9
Axe 1 Insertion et intégration en emploi	9
Consolider les organismes communautaires en employabilité comme leviers de performance du système de main-d'œuvre	
Axe 2 Éducation et formation	10
Faire de la qualification et de la formation des adultes un pilier de la compétitivité du Québec	
Axe 3 Développement local et communautaire	11
Renforcer la vitalité des communautés et la sécurité économique pour soutenir la participation durable au marché du travail	
Axe 4 Promotion et défense de droits	12
Garantir l'accessibilité et la cohérence des services publics pour contrer le non-recours	
Recommandation transversale	13
Pour une action publique cohérente, simplifiée et concertée	13
Conclusion	14
Bibliographie	15

Présentation de la Coalition

Active depuis plus de 30 ans, la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO) a pour mission de combattre l'exclusion sociale et professionnelle en favorisant la pleine reconnaissance du droit à la formation et du droit au travail pour toutes et tous.

Un allié national pour une participation sociale inclusive

La Coalition est un véritable allié à portée nationale, agile et outillée pour favoriser la citoyenneté pleine et entière des personnes vulnérables et éloignées du marché du travail, ainsi que pour soutenir les personnes qui souhaitent améliorer leurs conditions de vie, et ce, dans une vision juste et inclusive.

Ses membres sont composés de 11 réseaux nationaux représentant plus de 900 organismes communautaires présents dans l'ensemble des régions du Québec. Ces organismes possèdent l'expertise pour intervenir spécifiquement auprès de personnes éloignées du marché du travail et faisant face à des obstacles à l'emploi, notamment les personnes en situation de handicap, autochtones, racisées ou judiciairisées, mais aussi auprès de citoyennes et citoyens confrontés à des transitions professionnelles, éducatives ou sociales de plus en plus complexes.

Des actions porteuses autour de 4 grands axes

Les membres de la Coalition se distinguent par leurs actions porteuses articulées autour de 4 axes :

- Axe 1 _ Insertion et intégration en emploi
- Axe 2 _ Éducation et formation
- Axe 3 _ Développement local et communautaire
- Axe 4 _ Promotion et défense de droits

Unis autour de l'importance de “développer sans exclure”, les membres de la Coalition œuvrent constamment à valoriser le potentiel socio-économique des individus en insertion. Ils se distinguent par leurs services d'accompagnement personnalisé favorables à l'intégration durable en emploi des personnes en adéquation avec les besoins du marché du travail en constante transformation. Ensemble, les membres de la Coalition plaident pour des politiques publiques, des services et des mesures qui garantissent une société inclusive et participative.

Le présent mémoire est le fruit d'une concertation approfondie entre les membres de la Coalition. Il reflète une position collective, ancrée dans les réalités du terrain et orientée vers des solutions structurantes appelées à perdurer au-delà des cycles politiques.

Sommaire des recommandations

Axe 1 | Insertion et intégration en emploi

- **Consolider les organismes communautaires en employabilité comme leviers de performance du système de main-d'œuvre :**
 - Reconnaître formellement les organismes communautaires en employabilité comme acteurs structurants du système de main-d'œuvre et des infrastructures publiques essentielles au développement économique et social du Québec.
 - Rehausser et indexer le financement à la mission des organismes afin que ce dernier soit stable, prévisible et adéquatement indexé en tenant compte de la hausse des coûts et de l'évolution des besoins.
 - Considérer le financement des organismes communautaires comme un investissement à rendement social et économique, et non comme une dépense absolue.
 - Intégrer les organismes aux mécanismes de gouvernance et de planification de sorte à renforcer leur participation aux consultations et aux instances de réflexion stratégique sur la main-d'œuvre.

Axe 2 | Éducation et formation

- **Faire de la qualification et de la formation pour tous un pilier de la compétitivité du Québec :**
 - Mettre en place et déployer une nouvelle politique nationale d'éducation et de formation des adultes, arrimée aux transformations du marché du travail.
 - Prioriser la qualification de base, la requalification et le raccrochage scolaire comme leviers de justice sociale et de développement économique
 - Déployer une stratégie nationale de transition école-emploi intégrée, arrimée aux transformations technologiques, à l'intelligence artificielle et aux besoins régionaux.
 - Renforcer et faciliter les mécanismes de reconnaissance des acquis et des compétences, compris celles hors du système scolaire traditionnel.
 - Soutenir les approches pédagogiques adaptées et l'accompagnement personnalisé, en s'appuyant sur les organismes communautaires.

Axe 3 | Développement local et communautaire

- **Renforcer la vitalité des communautés et la sécurité économique pour soutenir la participation durable au marché du travail :**
 - Améliorer les conditions économiques minimales favorisant la participation durable au marché du travail.
 - Rehausser le salaire minimum et les aides sociales, et consolider les mécanismes de revenu de base.
 - Maintenir et renforcer le soutien aux organismes de proximité dans les secteurs urbains défavorisés.

Axe 4 | Promotion et défense de droits

- **Garantir l'accessibilité et la cohérence des services publics pour contrer le non-recours :**
 - Harmoniser les critères d'admissibilité aux services publics d'emploi
 - Réduire le non-recours par une meilleure cohérence des dispositifs.
 - Reconnaître l'accompagnement comme levier d'efficacité de l'action publique.

Mise en contexte : point de rupture sans précédents

À la différence des précédents mémoires de la COCDMO transmis dans le cadre des consultations prébudgétaires du gouvernement provincial, celui de cette année 2026-2027 s'inscrit dans un contexte de point de rupture sociétal marqué par de grands bouleversements de notre monde contemporain.

Dans un contexte pré-électoral marqué par des pressions accrues sur les services publics, par l'accélération de l'intelligence artificielle, par des transformations rapides et profondes du marché du travail, ainsi que par des besoins croissants de main-d'œuvre, le Québec est véritablement confronté à ce point de rupture sociétal ressenti et vécu ici et ailleurs dans le monde. Ces mutations exigent impérativement des politiques publiques cohérentes, agiles et prévisibles, capables de soutenir les personnes tout au long de leurs parcours et d'assurer une adaptation équitable et durable du marché du travail.

Plus que jamais, la Coalition répond présente !

Les forces vives de la Coalition sont ardemment réunies dans ce contexte sans précédents. Ses membres sont mobilisés et tiennent vivement contribuer stratégiquement aux orientations budgétaires et aux choix structurants qui façonneront les parcours d'insertion, d'intégration et de maintien en emploi, pour une participation sociale et une citoyenneté pleine et entière de tous les québécois.

L'expression d'une force collective

Ce mémoire est l'expression d'une force collective. Il est le fruit de consultations approfondies entre les membres de la Coalition, issus de divers milieux et porteurs d'expertises complémentaires. Les recommandations qui y sont formulées reflètent une position commune, construite dans le dialogue et l'analyse partagée des réalités du terrain. Elles traduisent la volonté d'agir ensemble afin de proposer des solutions concrètes, équitables et applicables.

Perspective de continuité et meilleur arrimage interministériel

Dans le contexte politique actuel, la Coalition tient également à affirmer l'importance que ces recommandations s'inscrivent dans une perspective de continuité et de stabilité, au-delà du parti au pouvoir, afin d'assurer une continuité dans le temps des politiques publiques au bénéfice des personnes et des communautés concernées.

De manière transversale, la Coalition insiste sur la nécessité d'un meilleur arrimage des pratiques entre les ministères et les services du gouvernement du Québec. Une concertation interministérielle accrue est indispensable, notamment afin d'assurer une cohérence entre les mesures d'immigration, d'emploi et d'intégration. L'absence d'harmonisation entraîne actuellement des contradictions administratives et des changements de cap qui pénalisent injustement des personnes établies de longue date au Québec. Ces

incohérences se manifestent également dans des secteurs névralgiques comme celui de la santé, où le non-renouvellement de permis a des impacts directs sur l'offre de services réduisant ainsi les effectifs du personnel médical et par conséquent, influence directement l'équité, la continuité et l'efficacité des soins.. Enfin, la collaboration interministérielle doit être inclusive dans tous les secteurs d'emploi et tenir compte de l'ensemble des clientèles concernées ; non seulement des personnes immigrantes, mais aussi des personnes dont il est question dans les différents comités consultatifs, notamment les jeunes, les personnes en situation de handicap, les personnes judiciarisées et d'autres groupes trop souvent abordés en silo.

Performance économique, cohésion sociale et efficacité de l'action publique

Le Québec traverse une période charnière marquée par des transformations économiques rapides : inflation persistante, pénurie et mutation de la main-d'œuvre, transition numérique, essor de l'intelligence artificielle et incertitudes commerciales. Dans ce contexte, les enjeux de productivité et de compétitivité sont étroitement liés à ceux de la cohésion sociale, de l'accessibilité aux services publics et de l'efficacité de l'action publique.

Tensions persistantes sur le marché du travail

Sur le plan macroéconomique, la performance du Québec demeure contrastée. Le PIB réel a progressé de 0,2 % au troisième trimestre de 2025¹, tandis que le taux de chômage s'établissait à 5,2 % en janvier 2026². Ce faible taux masque toutefois des tensions persistantes sur le marché du travail, notamment en matière de recrutement et de disponibilité de la main-d'œuvre.

Complexification des transitions entre les études et l'emploi

Il requiert de porter un regard contrasté sur ce faible taux de chômage de 5,2% datant de janvier 2026 car les données disponibles confirment que les jeunes font face à un accès de plus en plus difficile au marché du travail. En effet, si l'on remonte à septembre 2025, le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans au Canada atteignait 14,7 %, soit le niveau le plus élevé observé pour cette période depuis plus d'une décennie, à l'exception de la pandémie². La situation est encore plus marquée chez les 15 à 19 ans, pour lesquels le taux de chômage dépassait 20 %³. Ces données traduisent clairement un ralentissement de la création d'emplois et une raréfaction des postes d'entrée, complexifiant les transitions entre les études et l'emploi.

Par ailleurs, environ 11 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans au Canada n'étaient ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) en 2024³. Cet indicateur est reconnu comme un facteur de risque important d'exclusion socioéconomique, les jeunes concernés étant plus susceptibles de connaître des parcours professionnels discontinus et une insertion durablement fragilisée sur le marché du travail. Au Québec, bien que la participation des jeunes demeure relativement élevée, le taux d'activité des 15 à 24 ans (68,5 %) reste nettement inférieur à celui des adultes de 25 à 54 ans (90,4 %), illustrant des obstacles persistants à l'intégration professionnelle⁴.

C'est donc toute une génération indispensable qui se voit confrontée à des tensions systémiques. Et pourtant, dans le contexte actuel de transformations rapides du marché du travail, la jeunesse constitue un levier stratégique incontournable pour la performance durable du système québécois de développement de la main-d'œuvre. Malheureusement, le potentiel contributif des jeunes comme levier structurant du développement de la main-d'œuvre et du renouvellement économique du Québec est fragilisé par une accumulation de vulnérabilités qui, si elles ne sont pas prises en compte de manière structurée, risquent d'avoir des effets durables sur la productivité, la cohésion sociale et les finances publiques.

Des assises sociales importantes et incontournables

La performance économique du Québec repose également sur des assises sociales solides. Le secteur de l'économie sociale regroupe 11 360 entreprises, qui ont généré 53,6 milliards de dollars de revenus et plus de 248 000 emplois salariés en 2022⁵. L'action communautaire, quant à elle, compte environ 10 300 organismes, ayant généré 9,8 milliards de dollars de revenus en 2023⁶, soutenus par une forte mobilisation bénévole. Ces acteurs contribuent de manière significative à la cohésion sociale et à l'intégration des personnes au marché du travail.

Après les creux observés durant la pandémie, le taux de faible revenu a connu une remontée en 2022 et 2023, tout en demeurant inférieur aux niveaux d'avant- pandémie⁷, contrairement à la tendance observée ailleurs au Canada. Les indicateurs de bien-être demeurent favorables : le Canada, incluant le Québec, se classait au 18^e rang du World Happiness Report 2024⁸, et l'espérance de vie atteignait 82,7 ans en 2024⁹ soit environ six ans de plus qu'aux États-Unis. Ces résultats témoignent de l'effet structurant du filet social et des politiques publiques mises en place.

Sur le plan de l'efficacité de l'action publique, le Québec se distingue par un écart relativement faible entre les taux d'emploi des femmes et des hommes¹⁰, attribuable notamment aux politiques de conciliation travail-famille, dont le réseau de services de garde éducatifs à contribution réduite. Le soutien gouvernemental à l'économie sociale s'inscrit par ailleurs dans un modèle composé majoritairement de petites organisations, puisque 63 % des entreprises d'économie sociale comptent 25 employés ou moins¹¹, ce qui appelle des mécanismes de financement et d'accompagnement adaptés.

La COCDMO estime que les enjeux actuels relèvent d'un défi d'efficacité globale du système de développement de la main-d'œuvre. Les investissements publics produisent leurs effets lorsqu'ils permettent de rejoindre les personnes les plus éloignées du marché du travail, de sécuriser les parcours professionnels et de soutenir une mobilisation durable du capital humain, dans un environnement marqué par la multiplication des transitions professionnelles.

Les services publics d'emploi et les organismes communautaires en employabilité constituent à cet égard une infrastructure stratégique de proximité. Leur capacité d'adaptation aux besoins des personnes et des territoires contribue à réduire les frictions du marché du travail et à soutenir à la fois la performance économique et la cohésion sociale. Toutefois, malgré l'augmentation des besoins, leur financement n'évolue pas de manière proportionnelle, ce qui fragilise leur capacité d'intervention et limite l'efficacité globale de l'action publique.

La COCDMO appelle le gouvernement à plus de cohérence. Dans ce contexte de transformation profonde et en adéquation avec les orientations de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), notamment en matière d'inclusion des groupes sous-représentés, de productivité durable et de développement des compétences, nos politiques publiques doivent soutenir les parcours des populations vulnérables. Ce soutien doit être d'autant plus significatif pour les jeunes qui représentent un pilier transversal porteur d'avenir pour répondre aux besoins de main-d'oeuvre. Toutes ces nuances à prendre en considération dans les choix budgétaires du Québec nécessitent impérativement une vision long terme, capable de soutenir à la fois la performance économique, l'équité sociale et la résilience collective.

Enfin, la COCDMO souligne l'importance d'une meilleure cohérence intergouvernementale et interministérielle. L'arrimage des politiques d'immigration, d'emploi et d'intégration demeure essentiel afin d'éviter les incohérences administratives et de maximiser la portée des investissements publics, dans une perspective de long terme, au-delà des cycles politiques.

Recommandations détaillées par axe

Axe 1 | Insertion et intégration en emploi

- **Consolider les organismes communautaires en employabilité comme leviers de performance du système de main-d'œuvre :**

Les organismes communautaires offrant des services publics d'emploi sont des infrastructures de proximité essentielles au Québec. Ils rejoignent des personnes que les dispositifs institutionnels traditionnels peinent à atteindre, et leur rôle dépasse la simple prestation de services : ils constituent un levier stratégique pour accroître durablement le bassin de main-d'œuvre qualifiée.

Dans un contexte de transformation rapide du marché du travail et de multiplication des transitions professionnelles, leur expertise est plus que jamais cruciale. Ils accompagnent non seulement des personnes éloignées de l'emploi, mais aussi des travailleurs confrontés à des pertes d'emploi, à des besoins de requalification ou à des parcours discontinus. Leur action contribue ainsi à sécuriser les parcours professionnels, prévenir la pauvreté et maintenir la cohésion sociale, tout en soutenant la compétitivité des entreprises québécoises.

Pourtant, cette contribution repose sur des bases financières fragiles. L'indexation des grilles salariales, lorsqu'elle n'est pas accompagnée d'un financement structurant suffisant, ne permet pas aux organismes de répondre efficacement aux besoins croissants et diversifiés de leurs clientèles. La hausse continue des coûts, la complexification des besoins et les exigences administratives absorbent une part croissante des ressources, au détriment de l'accompagnement humain.

À l'échelle macroéconomique, ce sous-financement représente un coût différé pour l'État : l'inaction entraîne une hausse des dépenses dans d'autres secteurs tels que l'aide sociale, la santé, les services d'urgence et la judiciarisation. À l'inverse, un investissement adéquat dans ces organismes génère des retombées économiques et sociales mesurables, en favorisant l'intégration durable en emploi, le développement des compétences et la participation sociale.

Le financement à la mission doit donc être considéré comme un investissement public stratégique, et non comme une simple dépense de fonctionnement. Il favorise la stabilité, l'innovation, la mutualisation des expertises, ainsi que l'adaptation rapide aux transformations du marché du travail, contribuant ainsi à la préparation du Québec aux défis structurels de sa main-d'œuvre.

Recommandations – Axe 1

- Reconnaître formellement les organismes communautaires en employabilité comme acteurs structurants du système de main-d'œuvre et des infrastructures publiques essentielles au développement économique et social du Québec.
- Rehausser et indexer le financement à la mission des organismes afin que ce dernier soit stable, prévisible et adéquatement indexé en tenant compte de la hausse des coûts et de l'évolution des besoins.
- Considérer le financement des organismes communautaires comme un investissement à rendement social et économique, et non comme une dépense absolue
- Intégrer les organismes aux mécanismes de gouvernance et de planification de sorte à renforcer leur participation aux consultations et aux instances de réflexion stratégique sur la main-d'œuvre.

Axe 2 | Éducation et formation

- **Faire de la qualification et de la formation pour tous un pilier de la compétitivité du Québec :**

La transformation rapide du marché du travail, accentuée par l'intelligence artificielle, l'automatisation et les transitions écologiques, place le Québec devant un choix structurant. Sans une stratégie ambitieuse de qualification et de requalification, ces mutations risquent d'accentuer les inégalités et de fragiliser durablement une partie de la population active.

Qualification, requalification et reconnaissance des compétences : un impératif de compétitivité

La qualification de base, le raccrochage scolaire et la reconnaissance des acquis doivent être reconnus comme des investissements macroéconomiques. Chaque personne qui accède à une qualification durable améliore sa capacité de contribution fiscale, réduit sa dépendance aux programmes sociaux et renforce la résilience de l'économie québécoise. À long terme, les gains fiscaux et sociaux dépassent largement les coûts initiaux.

Les parcours de vie et d'emploi sont de plus en plus non linéaires. Les compétences se développent dans des contextes variés : emplois atypiques, engagement communautaire, apprentissages informels. La reconnaissance de ces acquis nécessite des dispositifs souples et un accompagnement humain soutenu, que les organismes communautaires sont particulièrement bien placés pour offrir. Les organismes communautaires jouent ici un rôle complémentaire à celui des institutions formelles de formation. Ils permettent de capter des compétences invisibles, de sécuriser les transitions et de maintenir les personnes actives dans un processus d'apprentissage continu.

Dans un contexte de tensions sociales liées à la rapidité des transformations technologiques, investir dans la formation des adultes est aussi un choix de stabilité sociale. Il permet d'éviter des ruptures brutales, de réduire les inégalités et de maintenir la confiance dans les institutions.

Recommandations – Axe 2

- Mettre en place et déployer une nouvelle politique nationale d'éducation et de formation des adultes, arrimée aux transformations du marché du travail.
- Prioriser la qualification de base, la requalification et le raccrochage scolaire comme leviers de justice sociale et de développement économique.
- Déployer une stratégie nationale de transition école-emploi intégrée et arrimée aux transformations technologiques, à l'intelligence artificielle et aux besoins régionaux.
- Renforcer et faciliter les mécanismes de reconnaissance des acquis et des compétences, compris celles hors du système scolaire traditionnel.
- Soutenir les approches pédagogiques adaptées et l'accompagnement personnalisé, en s'appuyant sur les organismes communautaires.

Axe 3 | Développement local et communautaire

- **Renforcer la vitalité des communautés et la sécurité économique pour soutenir la participation durable au marché du travail :**

Malgré les ajustements récents du salaire minimum, un nombre croissant de personnes demeurent en situation de précarité, y compris parmi celles qui occupent un emploi. Cette réalité fragilise le tissu social et exerce une pression accrue sur les organismes communautaires et les services publics. La participation au marché du travail dépend aussi de conditions économiques minimales permettant aux personnes de se projeter, de se former et de s'adapter. La précarité persistante constitue un frein direct à la mobilisation de la main-d'œuvre.

Les prestations sociales actuelles ne permettent pas de couvrir adéquatement les besoins de base, surtout dans un contexte de hausse du coût de la vie. Cette situation compromet les efforts d'insertion, de formation et de participation sociale, en maintenant des personnes dans une logique de survie économique. Des revenus inadéquats fragilisent les parcours professionnels, augmentent le non-recours et limitent l'impact des politiques d'employabilité.

Le secteur communautaire et le revenu de base : deux piliers essentiels au filet social

À l'inverse, un filet de sécurité économique adéquat favorise la stabilité, la formation et l'engagement durable sur le marché du travail. Pour cela, la proximité, la pertinence et l'accessibilité des services aux personnes en situation de précarité sont le filet social essentiel qui rendent concret l'assistance et l'accompagnement. À cet égard, les comités, les tables de concertation et les organismes locaux jouent un rôle déterminant ; sans leur action concertée, les services gouvernementaux ne pourraient répondre adéquatement aux besoins de cette population.

L'élargissement du revenu de base constitue une réponse structurante à ces enjeux. En offrant un filet de sécurité stable et prévisible, il permet de réduire le non-recours, de limiter la stigmatisation et de mieux protéger la population contre les chocs économiques, notamment dans un contexte d'incertitude commerciale et de transformations rapides du marché du travail.

Recommandations – Axe 3

- Améliorer les conditions économiques minimales favorisant la participation durable au marché du travail.
- Rehausser le salaire minimum et les aides sociales (revaloriser le salaire minimum à 18 \$ de l'heure afin de permettre des conditions de vie décentes).
- Consolider les mécanismes de revenu de base de sorte à augmenter le montant des aides sociales pour mieux répondre aux besoins essentiels.
- Étendre l'admissibilité du revenu de base à toute personne sans emploi et en rehausser le montant à la hauteur de la Mesure du panier de consommation (MPC).
- Maintenir et renforcer le soutien aux organismes de proximité dans les secteurs urbains défavorisés en soutien aux efforts gouvernementaux.

Axe 4 | Promotion et défense de droits

- **Garantir l'accessibilité et la cohérence des services publics pour contrer le non-recours :**

Le non-recours aux services publics d'emploi et aux aides sociales constitue un enjeu majeur d'efficacité de l'action publique. Il traduit non seulement une injustice sociale, mais aussi une perte d'impact des investissements publics. Lorsque des personnes admissibles ne bénéficient pas des services ou des prestations auxquels elles ont droit, ce sont des ressources publiques qui ne remplissent pas leur fonction première.

Ce phénomène s'explique de moins en moins par un manque d'information individuelle et de plus en plus par une fragmentation de l'architecture de l'État. La multiplication des programmes, des critères d'admissibilité et des logiques administratives crée un environnement peu lisible, tant pour les citoyennes et citoyens que pour les intervenants. Cette complexité génère des coûts cachés importants : délais, redondances, épuisement des ressources humaines et décrochage institutionnel.

Les incohérences entre les politiques d'immigration, d'emploi, de formation et d'intégration accentuent ces difficultés. Des personnes établies de longue date au Québec peuvent ainsi se retrouver exclues de services essentiels en raison de changements administratifs soudains ou de règles contradictoires. Ces situations nuisent à l'intégration, à la productivité et à la cohésion sociale.

Les organismes communautaires en employabilité jouent un rôle clé pour atténuer ces effets. Par leur présence territoriale et leur approche globale, ils agissent comme portes d'entrée intégrées vers les services publics. Toutefois, leur capacité d'action ne peut se substituer à une responsabilité gouvernementale de cohérence et d'accessibilité universelle.

Recommandations – Axe 4

- Assouplir et harmoniser les critères d'admissibilité aux services publics d'emploi et aux aides sociales afin de réduire le non-recours.
- Réduire le non-recours par une meilleure cohérence des dispositifs.
- Garantir le droit d'accès aux services publics d'emploi pour l'ensemble des citoyennes et citoyens du Québec.
- Reconnaître l'accompagnement comme levier d'efficacité de l'action publique.
- Investir dans l'accompagnement humain comme condition essentielle de l'efficacité des politiques publiques.
- Mettre en place des mécanismes d'analyse systémique des causes du non-recours afin d'améliorer la cohérence et l'impact de l'action publique.

Recommandation transversale

Pour une action publique cohérente, simplifiée et concertée

La COCDMO appelle le gouvernement à renforcer l'arrimage entre les ministères et à mettre fin au travail en silo. Elle recommande également une implication accrue des partenaires de terrain dans les processus de planification, afin de favoriser la simplification administrative et d'assurer une plus grande cohérence des politiques publiques.

La reconnaissance pleine et entière du rôle des organismes communautaires en employabilité doit se traduire concrètement dans la gouvernance. Ces organismes doivent être reconnus comme des partenaires stratégiques et des infrastructures publiques essentielles, et non comme de simples prestataires de services. Par leur expertise et leur ancrage dans les milieux, ils renforcent l'efficacité de l'action publique, réduisent les coûts de gestion et maximisent l'impact des investissements publics. Leur financement doit dès lors être assumé comme un investissement structurant et durable, plutôt que comme une dépense ponctuelle ou compressible.

La gouvernance publique doit pleinement reconnaître les organismes communautaires comme des partenaires stratégiques de l'État, capables d'accroître l'efficacité de l'action publique, de réduire les coûts de gestion et de maximiser l'impact concret des investissements publics. En matière d'employabilité, ces organismes constituent de véritables infrastructures publiques essentielles ; ils ne sont pas de simples prestataires de services, mais des acteurs structurants du développement socioéconomique. À ce titre, leur financement doit être envisagé non pas comme une dépense discrétionnaire, mais comme un investissement structurant et durable au bénéfice de l'ensemble de la collectivité.

Au-delà des mesures sectorielles, la COCDMO appelle à une transformation de la manière dont l'action publique est conçue et mise en œuvre. La fragmentation actuelle des politiques et des services constitue un frein majeur à l'efficacité des investissements publics et à l'atteinte des objectifs économiques et sociaux du Québec.

La Coalition recommande la mise en place d'une démarche gouvernementale de cohérence, de simplification et de concertation interministérielle, arrimant les politiques d'emploi, de formation, d'immigration et d'intégration. Cette démarche doit s'appuyer sur les réseaux communautaires existants, reconnus pour leur capacité à agir comme interfaces entre l'État et les citoyennes et citoyens.

De façon unanime, les membres de la Coalition revendiquent la nécessité de réduire la complexité administrative, non seulement pour diminuer les coûts de gestion, mais surtout pour améliorer l'accès aux droits et aux services, renforcer l'impact des programmes et restaurer la confiance envers l'action publique.

Conclusion

Les choix budgétaires à venir constituent une occasion déterminante de renforcer la capacité du Québec à développer sa main-d'œuvre de manière inclusive et durable. Investir dans les organismes communautaires, la qualification, l'accessibilité aux services et la sécurité économique, c'est faire le choix d'une société plus résiliente, plus productive et mieux outillée pour faire face aux transformations économiques.

Fidèle à une vision de la productivité durable, inclusive et centrée sur l'humain, la COCDMO s'inscrit en cohérence avec les orientations et les recommandations formulées par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) dans le cadre des consultations prébudgétaires 2026-2027. À l'instar de la CPMT, la COCDMO souligne l'apport essentiel des groupes sous-représentés sur le marché du travail, dont l'intégration et le maintien en emploi constituent des leviers incontournables pour répondre aux besoins de main-d'œuvre dans l'ensemble des secteurs et des régions du Québec.

À cet égard, la généralisation de pratiques de gestion des ressources humaines inclusives, appuyées par des politiques d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI), nous apparaît essentielle afin de favoriser l'intégration, la rétention et la pleine contribution d'une main-d'œuvre diversifiée, dans des milieux de travail sécuritaires et inclusifs.

Enfin, le budget 2026-2027 doit miser résolument sur le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, de même que sur un financement structurant et durable des mesures et des services d'emploi. Des investissements à la hauteur des besoins dans ces leviers constituent une condition essentielle pour maximiser l'efficacité des politiques publiques, soutenir la productivité et assurer une croissance économique inclusive à long terme.

Bibliographie

¹ Statistique Québec. (2025). *Produit intérieur brut réel du Québec, troisième trimestre 2025*.

² Statistique Canada, *Les jeunes ont fait face à un marché du travail difficile durant l'été et en septembre 2025, Enquête sur la population active*.

³ Statistique Canada, *Jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET)*, 2024.

⁴ Institut de la statistique du Québec / Statistique Canada, *Enquête sur la population active – Québec*, décembre 2025

³ Statistique Québec. (2024). *Commerce international du Québec, année 2023*.

⁵ Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE). (2023). *Portrait de l'économie sociale au Québec*.

⁶ Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2024). *Portrait de l'action communautaire au Québec*.

⁷ Statistique Canada / ISQ. (2024). *Mesure du faible revenu au Québec, 2022–2023*.

⁸ World Happiness Report 2024. *Sustainable Development Solutions Network*.

⁹ Institut de la statistique du Québec. (2025). *Espérance de vie au Québec, 2024*.

¹⁰ Institut de la statistique du Québec. (2024). *Taux d'emploi selon le sexe, Québec*.

¹¹ Chantier de l'économie sociale. (2023). *Profil des entreprises d'économie sociale au Québec*.

.

.